



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

# Horticulture

LES  
ÉTUDES



Observatoire des données  
structurelles des entreprises  
de l'horticulture et de la  
pépinière ornementales

Bourgogne-Franche-Comté (Données 2019)



# Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Bourgogne-Franche-Comté

Observatoire structurel des entreprises de  
l'horticulture et de la pépinière en 2019

## Synthèse des résultats

Ce travail a été soutenu par l'ensemble des professionnels de la filière

# Les filières de l'horticulture et de la pépinière dans la région Bourgogne-Franche-Comté

## Préambule

Cette étude porte sur la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle a été réalisée par le biais d'une enquête auprès de la totalité des entreprises professionnelles identifiées sur la région en 2020 et porte sur les résultats 2019 des entreprises de production. Ces données actualisent celles des enquêtes précédentes, réalisées en 2017 (résultats 2016)

Nota Bene: l'objectif de l'observatoire est de suivre les entreprises professionnelles de l'horticulture et de la pépinière ornementales, c'est-à-dire celles pour lesquelles la production et la commercialisation de végétaux d'ornement constitue soit l'activité principale, soit une activité complémentaire générant un chiffre d'affaires significatif (paysagistes, maraîchers...). Les enquêtes excluent donc des entreprises produisant des végétaux d'ornement en tant qu'activité très mineure (< 5 % du chiffre d'affaires) et/ou pour des chiffres d'affaires anecdotiques. Elles excluent également les structures d'exploitations particulières et atypiques du point de vue de leur position sur le marché (établissements d'enseignement horticole, ateliers protégés, serres municipales...).

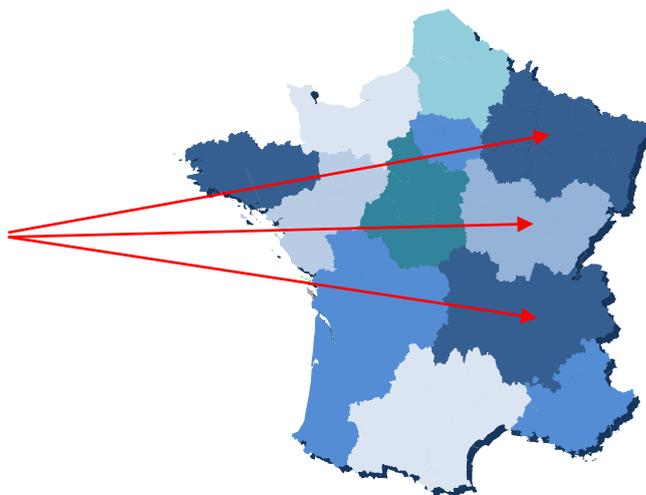
Par ailleurs, l'observatoire visant à analyser les positionnements marché des entreprises et les problématiques de développement associées, l'enquête interroge les structures assurant la commercialisation, par exemple les coopératives et leurs filiales ou les groupements privés. Les producteurs apportant à des structures coopératives ou des travailleurs en sous-traitance pour d'autres producteurs ne sont pas interrogés et comptabilisés dans les statistiques. Mais leurs structures de production (surfaces, emploi) sont consolidées dans les réponses des structures assurant la commercialisation.

De ce fait, le nombre d'entreprises recensées est inférieur à celui de la statistique publique (recensements) ou de certaines listes professionnelles qui incluent tous les types et tailles de producteurs. Mais, le chiffre d'affaires couvert par l'observatoire représente plus de 95 % du total.

# Méthodologie d'enquête, taux de retour et représentativité

L'actualisation des données 2017 de l'observatoire structurel a reposé sur la mise en œuvre de deux types d'enquêtes complémentaires :

- Des **enquêtes exhaustives réalisées sur 3 régions** de l'Est de la France: Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes
- Une **enquête sur panel national** sur les 9 autres régions du territoire métropolitain (hors Corse)



Pour les enquêtes dites exhaustives, toutes les entreprises repérées comme intervenant dans la production de végétaux d'ornement ont reçu deux vagues successives de questionnaires postaux et ont ensuite été sollicitées directement par téléphone (certaines entreprises ont cependant refusé de répondre à l'enquête ou se sont avérées impossibles à contacter).

1 270 entreprises de production et commercialisation ont ainsi été interrogées en 2020, dont toutes les entreprises des nouvelles régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, et celles du panel national pour les 9 autres régions (échantillon d'entreprises représentatives de la diversité de productions et marchés).

Le taux de réponse obtenu par la combinaison d'enquêtes postales et téléphoniques et par la recherche de données économiques complémentaires est de 78 % (rapporté au nombre d'entreprises interrogées).

Pour les entreprises n'ayant pas souhaité répondre à l'enquête, certaines données économiques (chiffre d'affaires, effectif, chiffre d'affaires export...) ont été obtenues à partir des comptes sociaux collectés auprès des greffes des tribunaux de commerce, notamment pour les grandes et moyennes entreprises, de plus en plus nombreuses à être passées sous forme sociétaire (EARL, SARL ou SA).

La représentativité économique finale des enquêtes de 2020, mesurée sur le chiffre d'affaires en ventes de végétaux (dit chiffre d'affaires horticole), s'établit à 56 % du chiffre d'affaires estimé de la population totale.

## 1. Caractéristiques et poids économique des entreprises horticoles et des pépinières dans la région Bourgogne-Franche-Comté

L'étude a recensé **134 horticulteurs et pépiniéristes** en activité dans la région Bourgogne-Franche-Comté représentant :

- Un **chiffre d'affaires total de 60,4 millions d'€ HT**, dont 10,6 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière dont principalement des productions agricoles diverses, la vente d'articles de jardinerie et/ou de prestations de plantation et d'aménagement paysagers (détails dans le tableau suivant) ;

Décomposition du chiffre d'affaires	2019	
	%	Valeur (1000 €)
Ventes de végétaux d'ornement	89,44 %	54 043
Dont production propre	79,73 %	43 087
Dont négoce	20,27 %	10 956
Ventes d'autres produits agricoles	0,33 %	197
Vente d'articles de jardinerie	5,99 %	3 621
Vente des services d'espaces verts	2,33 %	1 410
Autres	1,91 %	1 151
<b>TOTAL</b>	<b>100,00 %</b>	<b>60 423</b>

- Un **chiffre d'affaires « horticole » de 54 millions d'€ HT** (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 20 % environ sont réalisés en négoce (achat-revente de végétaux en l'état) ;
- Un **chiffre d'affaires production de 43,1 millions d'€ HT** (ventes de végétaux produits sur l'exploitation) ;
- Une surface globale en culture de 669 ha, dont 55 ha couverts en serres et tunnels et 41 ha de plates-formes hors sol ;
- 669 emplois directs (en équivalent temps plein, y compris les chefs d'entreprises), dont 366 emplois salariés permanents (55 %).

### Le mouvement de contraction des structures de production se poursuit

Entre 2013 et 2019, la région Bourgogne-Franche-Comté a vu se poursuivre le mouvement de contraction des structures de production engagé depuis 2012. L'enquête constate ainsi la disparition, par cessation ou changement d'activité de 13,5 % des entreprises sur les trois dernières années à l'échelle de la région (tableau ci-après), soit un rythme moyen annuel de l'ordre de - 4,5 %.

### Chiffres clés de la région Bourgogne-Franche-Comté

	2013	2016	2019	Evolution 2016-2019
Nombre d'entreprises	188	155	134	-13,5 %
Nombre d'emplois directs (*)	843	709	669	-5,6 %
dont salariés permanents	126	355	366	3,0 %
Chiffres d'affaires horticole (M€)	61,7	62,1	54,0	-13,0 %
CA moyen / entreprise (M€)	0,328	0,401	0,403	0,6 %
Nombre d'ETP/entreprise (*)	4,5	4,6	5,0	9,1 %

Compte tenu de l'accélération du mouvement de disparition d'entreprises depuis 2012, une analyse des profils d'entreprises « sortantes » (par défaillance ou changement d'activité) a été effectuée, en vue d'apprécier quels étaient les profils « fragiles » et les profils « dynamiques ». ». Les principales sorties du panel des entreprises suivies concernent des départs pour cessation d'activité ou de retraite. Ces entreprises représentent un CA horticole de près de 1,5 M€, et sont généralement des TPE et PME avec un CA horticole moyen de 134 k€.

Entreprises sortantes	Nb entreprises	C.A. horticole	C.A. horticole moyen
Cessation - retraite	11	1 472 764	133 888
Hors cible	8	1 491 632	186 454
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>2 964 396</b>	<b>156 021</b>

Sous l'angle du métier (gamme dominante), on constate que les pépiniéristes sont davantage touchés par le recul des effectifs dans la région Bourgogne-Franche-Comté, avec une perte de 20 % entre 2016 et 2019, contre une moyenne globale de -12,4 %. Le groupe des horticulteurs apparaît plus résilient, avec une baisse limitée à -8,4 % du nombre d'entreprises.

Groupes métiers	Sorties	
	Nombre	%
<b>Horticulteurs</b>	<b>8</b>	<b>8,4 %</b>
dont spécialistes Plantes à massifs	7	15,6 %
dont spécialistes Plantes en pots	1	8,3 %
<b>Pépiniéristes</b>	<b>11</b>	<b>20,0 %</b>
dont Pépinière ornementale	5	12,5 %
dont Pépinière fruitière	1	50,0 %
Autres	5	38,5 %
<b>Producteurs de fleurs coupées</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>12,4 %</b>

Sous l'angle du marché, on constate que :

- Le groupe des producteurs vendant majoritairement aux grossistes en fleurs et plantes, faiblement représentés dans la région (moins de 15 entreprises) sont ceux qui, en proportion, perdent le plus d'entreprises (-39 % en 3 ans) ;
- Les producteurs détaillants représentent 63 % des sorties et voient leur effectif reculer de près de 12 % depuis 2016 ;
- Les producteurs vendant à la distribution spécialisée et ceux vendant aux entreprises de paysage et aux collectivités connaissent des reculs inférieurs à la moyenne ;
- Les effectifs des producteurs vendant à d'autres producteurs et des producteurs vendant aux GMS et GSB, qui ont des effectifs très limités à l'échelle régionale (inférieurs à 2), restent stables.

Groupes marché	Sorties	
	Nombre	%
Prod-Détaillants	12	11,7 %
Prod -Distribution spécialisée	1	4,6 %
Prod- Paysage et collectivités	1	8,3 %
Prod-Grossistes	5	38,5 %
Prod- Producteurs	0	-
Prod-GMS-GSB	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>12,4 %</b>

Les chiffres-clés des différentes régions composant la région Bourgogne-Franche-Comté (anciennes régions) sont présentés dans les tableaux suivants. Ils comparent les données de l'enquête 2019 à celles des enquêtes précédentes portant sur les années 2016 et 2013.

### Chiffres clés de l'ex-région Bourgogne

	2013	2016	2019	Evolution 2016-2019
<b>Nombre d'entreprises</b>	118	97	81	-16,5 %
<b>Nombre d'emplois directs (*)</b>	587	518	510	-1,5 %
dont emplois permanents	310	275	297	8,0 %
<b>Chiffres d'affaires horticole (M€)</b>	36	38	43	14,2 %
<b>CA moyen / entreprise (M€)</b>	0,303	0,387	0,536	38,5 %
<b>Nombre d'ETP/entreprise (*)</b>	5,0	5,3	6,3	18,7 %

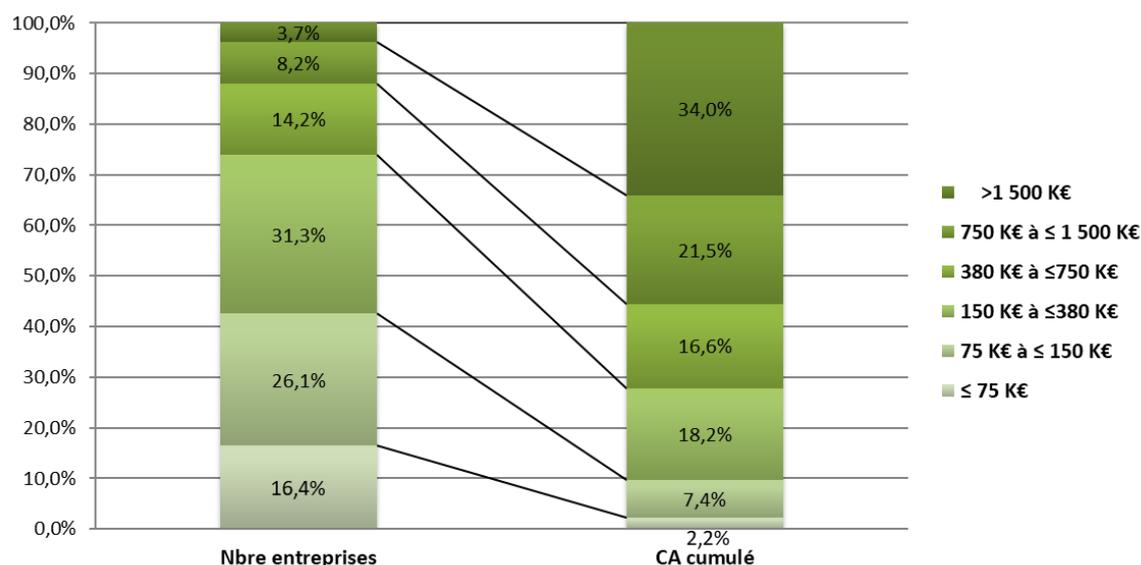
### Chiffres clés de l'ex-région Franche-Comté

	2013	2016	2019	Evolution 2016-2019
<b>Nombre d'entreprises</b>	70	58	53	-8,6 %
<b>Nombre d'emplois directs (*)</b>	256	191	160	-16,5 %
dont emplois permanents	119	80	69	-13,8 %
<b>Chiffres d'affaires horticole (M€)</b>	26	25	11	-57,4 %
<b>CA moyen / entreprise (M€)</b>	0,370	0,423	0,201	-52,5 %
<b>Nombre d'ETP/entreprise (*)</b>	3,7	3,3	3,0	-8,8 %

**Note :** Les analyses qui suivent sont présentées à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les données détaillées à l'échelle des ex-régions Bourgogne et Franche-Comté sont présentées en annexe de cette synthèse.

Le secteur de production apparait relativement concentré, avec 26 % des entreprises (de C.A. horticole supérieur à 380 000 €) qui génèrent 72 % du chiffre d'affaires de la région.

Les petites et moyenne exploitations réalisant moins de 380 k€ de C.A. sont majoritaires en nombre. Elles représentent 74 % des producteurs de la région mais seulement 28 % des ventes totales de végétaux.



Classes de C.A.	Entreprises		C.A. horticole	
	Nombre	%	k€	%
≤ 75 k€	22	16 %	1 214	2 %
75 k€ à ≤ 150 k€	35	26 %	4 016	7 %
150 k€ à ≤380 k€	42	31 %	9 826	18 %
380 K€ à ≤750 k€	19	14 %	8 978	17 %
750 K€ à ≤ 1 500 k€	11	8 %	11 619	21 %
>1 500 k€	5	4 %	18 390	34 %
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>100 %</b>	<b>54 043</b>	<b>100 %</b>

Le tableau suivant présente la répartition par taille des entreprises régionales et son évolution entre 2016 et 2019.

Classes de C.A.	Nombre d'entreprises				CA horticole cumulé (en k€)				CA moyen (k€/ent.)			
	2013	2016	2019	Evol.	2013	2016	2019	Evol.	2013	2016	2019	Evol.
≤ 75 k€	20	19	22	15,8 %	1 025	980	1 214	23,9 %	51	52	55	7,0 %
75 k€ à ≤ 150 k€	63	48	35	-27,1 %	6 203	4 740	4 016	-15,3 %	98	99	115	16,2 %
150 k€ à ≤380 k€	66	53	42	-20,8 %	13 116	11 069	9 826	-11,2 %	199	209	234	12,0 %
380 k€ à ≤750 k€	21	17	19	11,8 %	8 629	6 627	8 978	35,5 %	411	390	473	21,2 %
750 k€ à ≤ 1 500 k€	12	13	11	-15,4 %	11 921	11 777	11 619	-1,3 %	993	906	1 056	16,6 %
>1 500 k€	6	5	5	-	20 823	26 921	18 390	-31,7 %	3 471	5 384	3 678	-31,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>	<b>155</b>	<b>134</b>	<b>-13,5 %</b>	<b>61 718</b>	<b>62 114</b>	<b>54 043</b>	<b>-13,0 %</b>	<b>328</b>	<b>401</b>	<b>403</b>	<b>0,6 %</b>

Les tendances apparaissent contrastées selon les classes d'entreprises :

- Les petites et moyennes entreprises (C.A. inférieur à 380 k€) ont connu une baisse significative de leurs effectifs et de leur chiffre d'affaires (- 10 % sur 3 ans), à l'exception des TPE réalisant moins de 75 k€ de C.A. Ce recul résulte du mouvement continu de disparition des petites structures familiales qui disparaissent souvent lors du départ en retraite de l'exploitant ;
- Les moyennes et grandes entreprises (> 380 k€) ont vu leur nombre rester globalement stable entre 2016 et 2019 avec des transferts minimes entre les classes de taille supérieures. Leur chiffre d'affaires cumulé est cependant en baisse de près de 30 % sur la période du principalement aux entreprises de C.A. supérieur à 1 500 k€ ;

## 2. Les métiers et la gamme commercialisée

### Un portefeuille de métiers relativement peu diversifié et centré sur les plantes finies

65% des entreprises de la région sont des horticulteurs, majoritairement spécialisés dans les plantes à massif ou à gamme mixte, qui réalisent 62 % des ventes totales de végétaux. Les pépiniéristes représentent un tiers des entreprises pour 38 % du chiffre d'affaires, leur poids économique supérieur étant lié à la présence de quelques grandes pépinières forestières sur le territoire.

Les producteurs spécialisés dans les jeunes plants (hors plants forestiers) sont absents de la région et les producteurs de fleurs coupées sont une poignée.

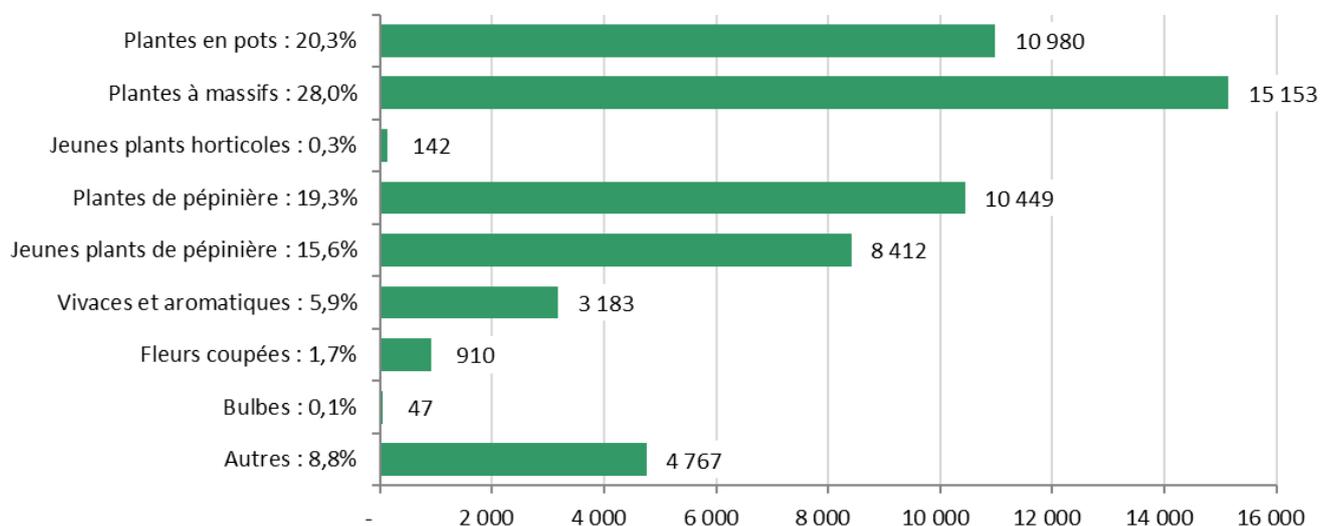
Groupes métiers	Entreprises		C.A. horticole	
	Nombre	%	K€	%
<b>Horticulteurs</b>	<b>87</b>	<b>64,9 %</b>	<b>33 384</b>	<b>61,8 %</b>
dont spécialistes Plantes à massifs	38	28,4 %	16 472	30,5 %
dont spécialistes Plantes en pots	11	8,2 %	7 610	14,1 %
dont Gamme mixte	37	27,6 %	9 261	17,1 %
Autres	1	0,7 %	41	0,1 %
<b>Pépiniéristes</b>	<b>44</b>	<b>32,8 %</b>	<b>20 354</b>	<b>37,7 %</b>
dont Pépinière ornementale	35	26,1 %	9 566	17,7 %
Autres	9	6,7 %	10 788	20,0 %
<b>Producteurs de fleurs coupées</b>	<b>3</b>	<b>2,2 %</b>	<b>306</b>	<b>0,6 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>100,0 %</b>	<b>54 043</b>	<b>100,0 %</b>

### Une gamme commercialisée dominée par les plantes finies

La répartition des ventes de végétaux, tous producteurs confondus, est conforme au poids des différents métiers : les ventes de plantes en pots et à massif, ainsi que les vivaces et aromatique représentent 54 % du C.A. horticole des producteurs de Bourgogne-Franche-Comté, suivies par les ventes de produits de pépinière (19 % de plantes de pépinière ornementale et 16 % de jeunes plants forestiers).

Les plants potagers représentent les deux tiers de la valeur de la rubrique « autres ».

Les jeunes plants horticoles et de pépinière ornementale, les bulbes et les fleurs coupées représentent moins de 4 % en cumul.



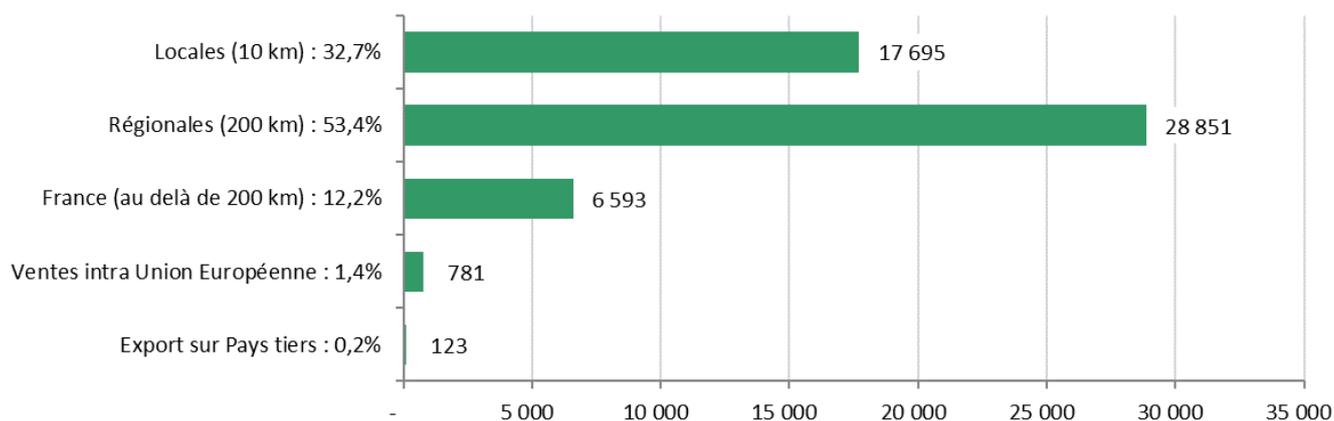
## 3. Les marchés par zone géographique

### Un marché majoritairement régional

Les producteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté réalisent un tiers de leurs ventes à l'échelle locale (rayon de 20 km) et 54 % à l'échelle régionale (20 à 200 km). Les expéditions hors région représentent moins de 15 % des ventes de végétaux, l'exportation étant anecdotique.

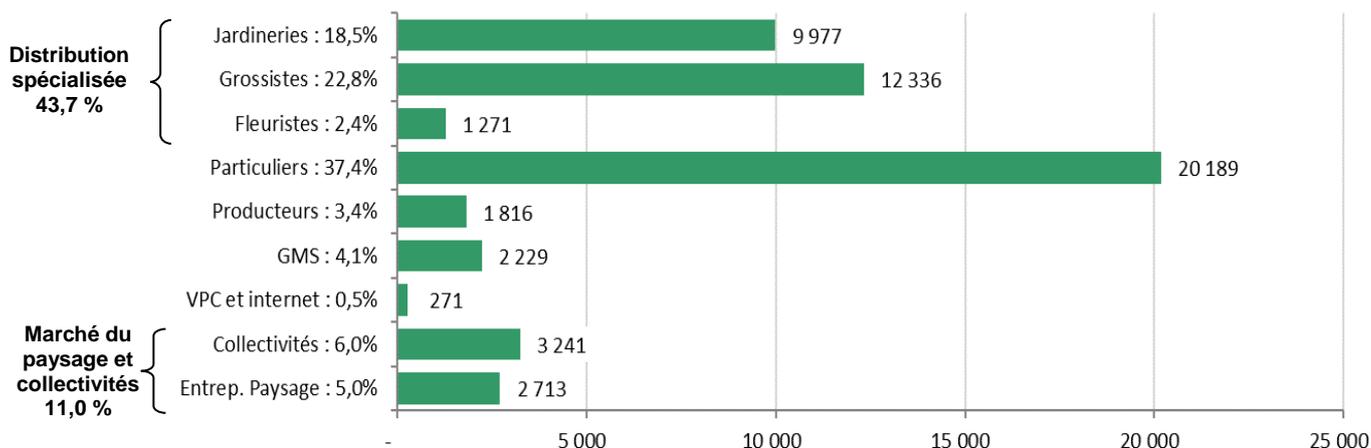
Ce profil des zones de chalandises est caractéristique des régions où les petits producteurs, majoritairement focalisés sur les marchés de proximité, sont les plus nombreux. Peu d'entreprises de la région ont en effet la taille critique pour travailler en circuit long.

## Répartition des ventes par zone géographique



## 4. Les débouchés par circuit

Les produits horticoles de Bourgogne-Franche-Comté sont commercialisés pour plus de 80 % de la valeur sur les circuits « traditionnels » de l'horticulture et de la pépinière ornementale, soit pour 44 % du C.A. sur la distribution spécialisée (jardinerie, grossistes et fleuristes) et pour 37,4 % en vente directe aux particuliers (sur l'exploitation, sur les marchés forains ou en VPC).



Les marchés des entreprises de paysage et des collectivités arrivent en troisième place, avec 11 % des ventes en valeur, avec une part significative de plants forestiers, devant le marché des GMS-GSB (4,1 % du C.A. global) et les ventes vers d'autres producteurs.

## 5. Les segments stratégiques

Dans le cadre de la réflexion nationale conduite sur l'avenir de l'horticulture et de la pépinière française, les professionnels ont souligné la nécessité d'un changement radical dans la façon dont les producteurs devront à l'avenir raisonner leurs stratégies :

- En passant d'une approche produit à une approche marché-clients ;
- Ce qui implique une approche par "segments stratégiques", c'est-à-dire par groupes d'entreprises exerçant le même "métier" et visant les mêmes marchés.

Six groupes typologiques correspondant à des positionnements et marchés distincts ont ainsi été identifiés :

- Le groupe des **producteurs-détaillants** (Prod-Détaillants), vendant la majeure partie de leur production (60 % au moins) directement aux particuliers, le plus souvent sur l'exploitation ou sur les marchés forains.
- Le groupe des **producteurs vendant à d'autres producteurs** (Prod-Producteurs), multiplicateurs de jeunes plants vendant à des producteurs de plantes finies, pépiniéristes fruitiers vendant aux arboriculteurs.
- Le groupe des **producteurs vendant sur le marché du paysage et des collectivités** (Prod-Paysage). Ce groupe est composé des pépiniéristes vendant aux entreprises de paysage et aux collectivités, mais également des producteurs de plants forestiers (y compris peupliers) sur le marché du reboisement.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution spécialisée** (Prod-Dist-spéc.), vendant la majeure partie de leur production aux fleuristes, aux grossistes, aux jardinerie et LISA.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution non spécialisée** (Prod-GMS), vendant la majeure partie de leur production aux grandes surfaces alimentaires et aux grandes surfaces de bricolage.
- Le groupe des **producteurs vendant aux grossistes spécialisés** (Prod-Grossistes), vendant la majeure partie de leur production auprès des grossistes en fleurs et plantes.

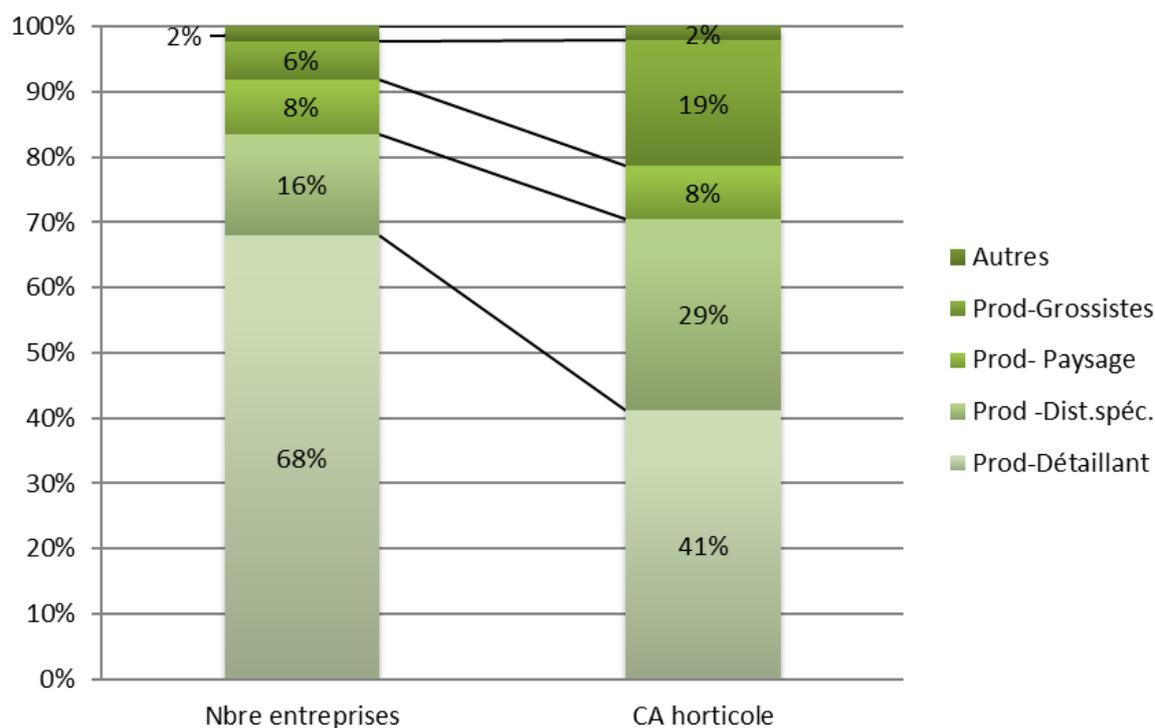
Chaque entreprise est affectée dans un groupe en fonction des segments de marchés sur lesquels elle est majoritairement présente (en règle générale, plus de 60 % du C.A. horticole).

Le tableau ci-dessous et le graphique, page suivante, présentent la répartition des entreprises de production dans ces différents groupes dans la région Bourgogne-Franche-Comté en 2019, ainsi que les évolutions constatées par rapport à l'enquête précédente.

Groupes marché	Entreprises		C.A. horticole	
	Nombre	%	K€	%
Prod-Détaillants	91	67,9 %	22 232	41,1 %
Prod -Distribution spécialisés	21	15,7 %	15 878	29,4 %
Prod- Paysage et collectivités	11	8,2 %	4 365	8,1 %
Prod-Grossistes	8	6,0 %	10 435	19,3 %
Prod-Producteurs et Prod-GMS (1)	3	2,2 %	1 133	2,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>100 %</b>	<b>54 043</b>	<b>100 %</b>

(1) Les groupes « producteurs » et « GMS » sont regroupés pour garantir les règles du secret statistique (3 entreprises minimum)

## Poids des différents groupes typologiques



Les producteurs-détaillants représentent 68 % des entreprises, mais ne pèsent que pour 41 % des ventes totales de végétaux de la région. Ce contraste souligne la forte proportion de très petites entreprises vivant du marché local dans ce groupe. A l'inverse, les producteurs vendant à des grossistes ou des structures commerciales collectives comptent pour 6 % des entreprises mais concentrent 19 % de la valeur des ventes régionales, en lien avec la taille moyenne importante des entreprises de ce groupe (pépinières forestières notamment).

Le tableau suivant présente l'évolution des positionnements des entreprises entre 2016 et 2019 à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

	Nombre d'entreprises				CA horticole cumulé (en K€)			
	2013	2016	2019	Evolution	2013	2016	2019	Evolution
Prod-Détaillants	127	108	91	-15,7 %	22 644	22 718	22 232	-2,1 %
Prod -Distribution spécialisée	28	17	21	23,5 %	17 900	9 808	15 878	61,9 %
Prod- Paysage	12	7	11	57,1 %	4 008	2 592	4 365	68,4 %
Prod-Grossistes	16	19	8	-57,9 %	2 520	5 157	10 435	102,3 %
Prod-Producteurs et Prod-GMS	5	4	3	33,3 %	14 645	21 838	1 133	284,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>	<b>155</b>	<b>134</b>	<b>-13,5 %</b>	<b>61 718</b>	<b>62 114</b>	<b>54 043</b>	<b>-13,0 %</b>

Les pages suivantes présentent les chiffres clés des quatre groupes typologiques représentés à un niveau significatif à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

**Le groupe des producteurs vendant à d'autres producteurs et le groupe des producteurs vendant à la GMS, d'effectifs très réduits, ne sont pas détaillés afin de respecter les règles du secret statistique.**

## REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE PRODUCTEURS DETAILLANTS

(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes directement aux particuliers)

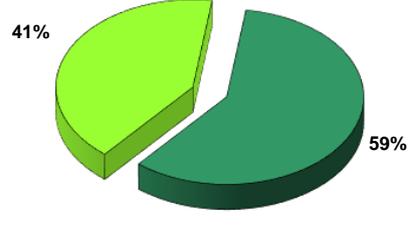
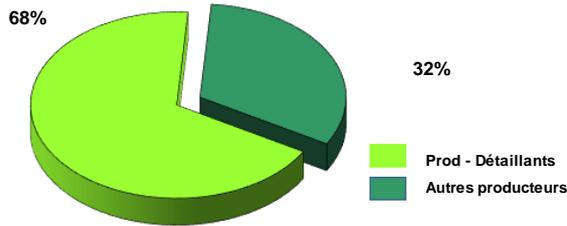
- 91 entreprises horticoles et de pépinière, soit 68% des producteurs de la région suivis par l'observatoire, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires au détail (en vente directe sur l'exploitation et/ou sur les marchés). Elles totalisent 22,2 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 41% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs.

- Les producteurs détaillants sont en majorité des PME familiales. Leur chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe autour de 244 k€ et elles emploient en moyenne 3,8 ETP.

- La gamme commercialisée est très diversifiée, de façon à satisfaire la demande des particuliers et des autres marchés secondaires. La vente au détail représente 77,5% des ventes de végétaux, devant les entreprises de paysage et les collectivités (11,1%). Plus des deux tiers des ventes (63,1%) sont réalisés dans un rayon de 10 km et 29,2% dans un rayon de 200 km.

Nombre d'entreprises : 91

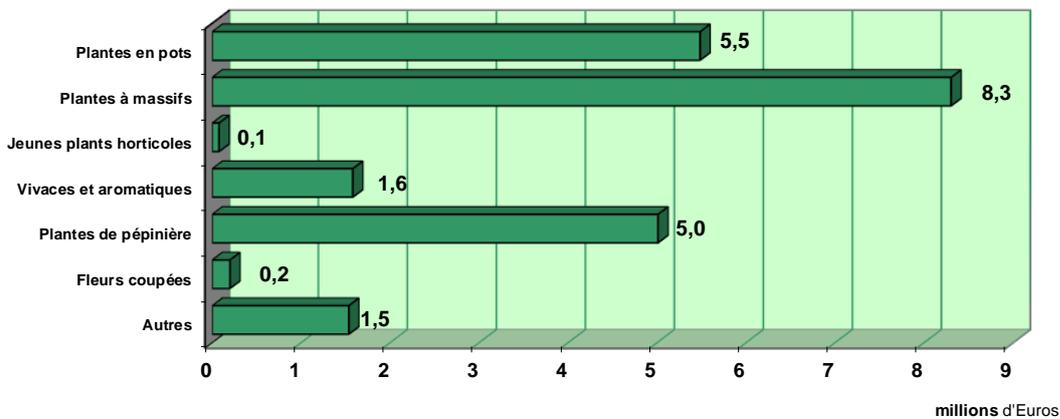
C.A. horticole : 22,2 millions €



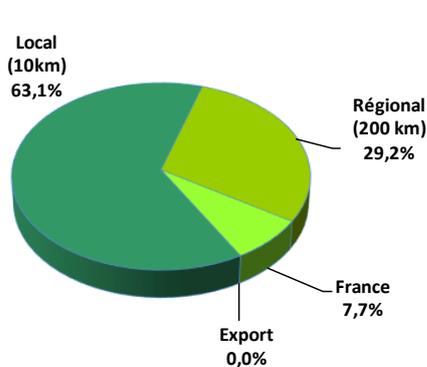
C.A. horticole moyen : 244 K€  
Taux d'achat-revente : 22,6%  
Surfaces : 224,7 ha

Nombre d'emplois : 345 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 64 K€  
Nb emplois / entreprise : 3,8 ETP

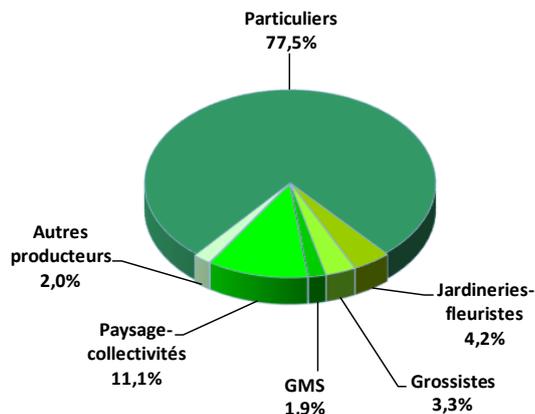
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE PRODUCTEURS VENDANT A LA DISTRIBUTION SPECIALISEE

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les jardinerie, fleuristes et grossistes)

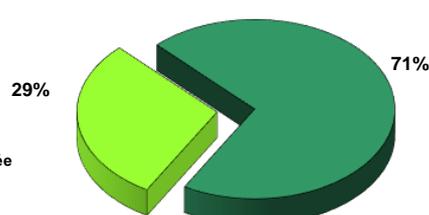
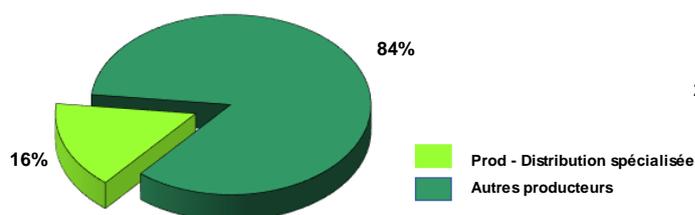
- 21 entreprises horticoles et de pépinière, soit 16% des producteurs de la région suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de circuits de distribution spécialisés (jardinerie + fleuristes + grossistes). Elles totalisent 29% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

- Le groupe vendant à la distribution spécialisée est composé d'entreprises de taille importante (756 k€) employant en moyenne 7,8 ETP.

- La gamme commercialisée est principalement composée de plants horticoles. L'ensemble jardinerie-fleuristes-grossistes ne représente que 71% des ventes. Les GMS représentent 10% du débouché en valeur, soit autant que les grossistes. La zone de chalandise est principalement locale et régionale avec respectivement 11% et 74% des ventes.

Nombre d'entreprises : 21

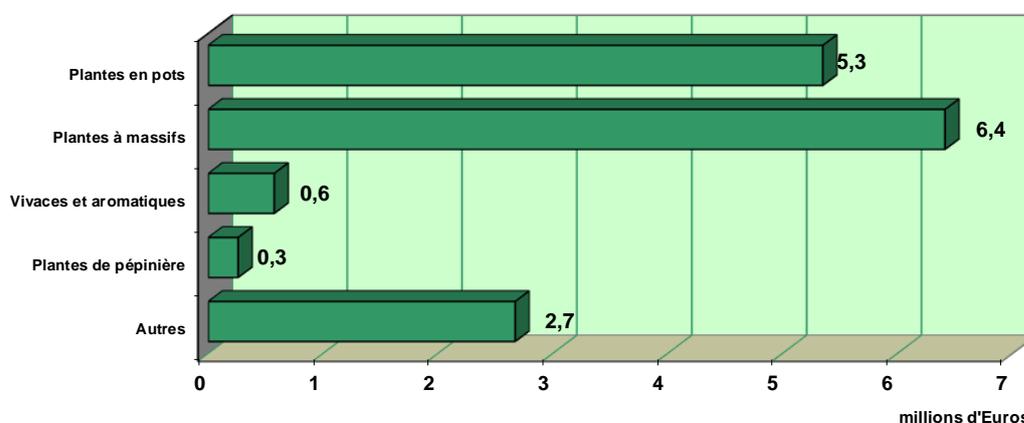
C.A. horticole : 15,9 millions €



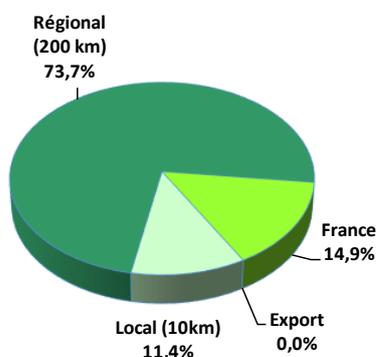
C.A. horticole moyen : 756 K€  
Taux d'achat-revente : 14,9%  
Surfaces : 71,2 ha

Nombre d'emplois : 163 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 97 K€  
Nb emplois / entreprise : 7,8 ETP

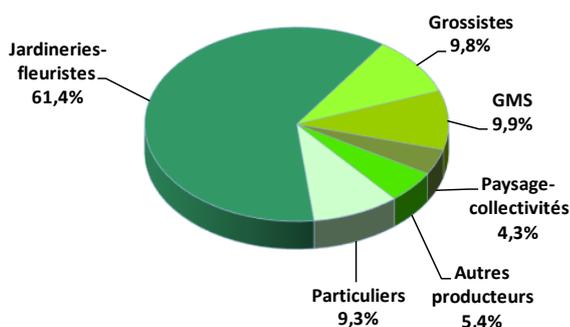
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE PRODUCTEURS SUR LE MARCHÉ DU PAYSAGE

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes sur les marchés du paysage et du reboisement)

-11 entreprises, majoritairement des pépinières, soit 8 % des producteurs de la région suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'entreprises de paysage et/ou de collectivités (y compris dans le domaine forestier). Elles totalisent 8% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

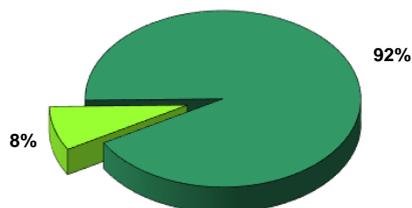
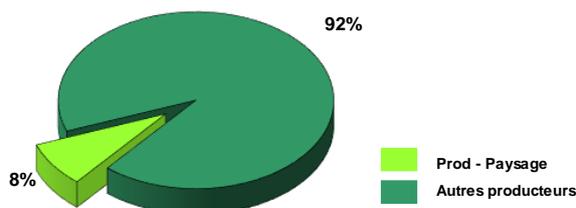
- Le chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 397k€, avec un effectif moyen à 4,7 ETP.

- La gamme commercialisée est très orientée sur les plantes de pépinière (64% de la valeur) et les plantes vivaces et aromatiques (24%).

- Le débouché apparaît réparti sur différents segments. Les ventes aux entreprises de paysage et aux collectivités ne représentent que 59%, devant les ventes au détail (26%) et aux fleuristes-jardineries-grossistes (14%).

Nombre d'entreprises : 11

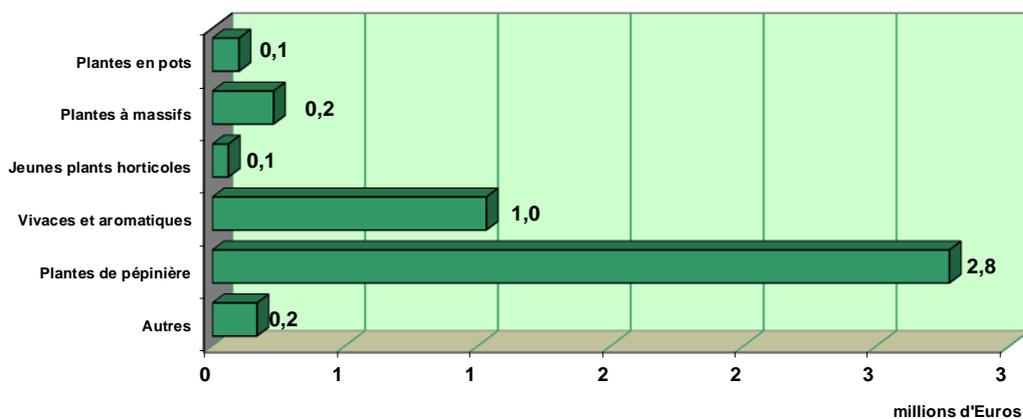
C.A. horticole : 4,4 millions €



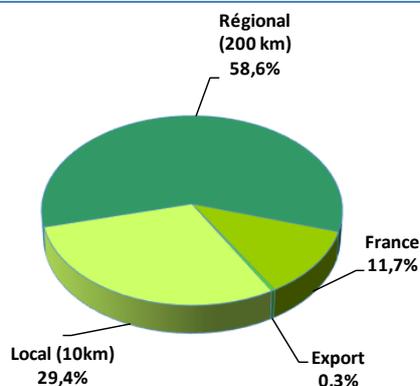
C.A. horticole moyen : 397 K€  
Taux d'achat-revente : 30,4%  
Surfaces : 55,6 ha

Nombre d'emplois : 51 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 85 K€  
Nb emplois / entreprise : 4,7 ETP

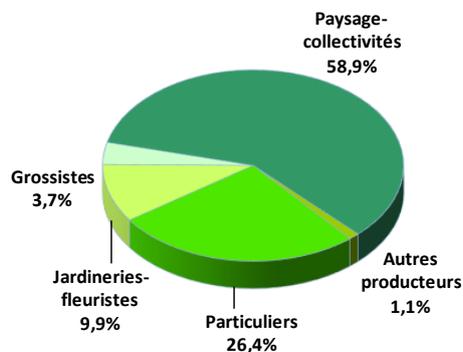
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE PRODUCTEURS VENDANT A DES GROSSISTES

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes aux grossistes)

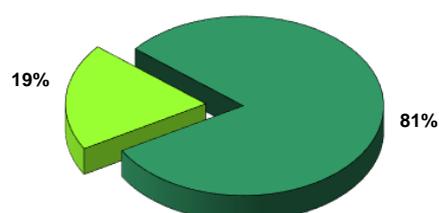
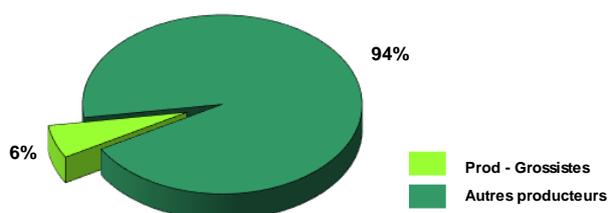
- 8 entreprises horticoles et de pépinière, soit 6 % des producteurs de la région suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grossistes spécialisés en plantes ou en fleurs. Elles totalisent 19% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

- Les entreprises de ce groupe sont en majorité des PME réalisant en moyenne 1 304k€ en ventes de végétaux et employant 12,4 ETP.

- La gamme commercialisée est composée de jeunes plantes de pépinière pour 75% (en valeur) et de plantes de pépinière pour 21%. Elle est écoulee pour 95% auprès de grossistes spécialisés et aux particuliers (4,5%). Les ventes par zone géographique, qui apparaissent plutôt régionales sont biaisées par le fait que le débouché final des grossistes n'est pas toujours connu.

Nombre d'entreprises : 8

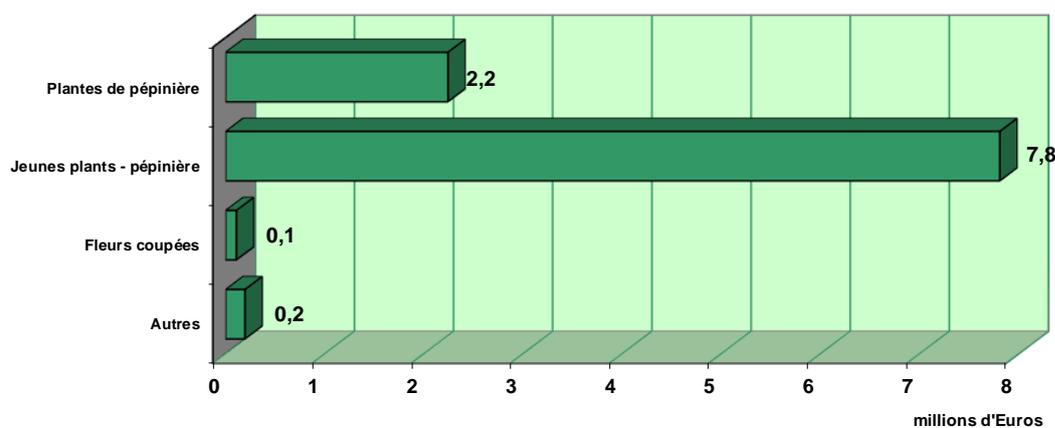
C.A. horticole : 10,4 millions €



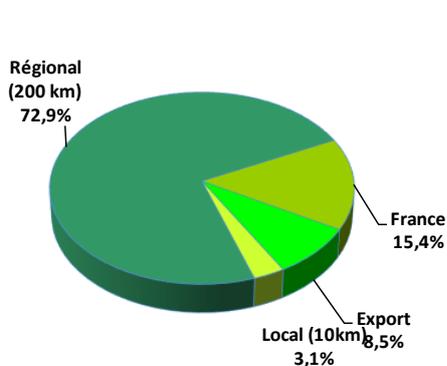
C.A. horticole moyen : 1 304 K€  
Taux d'achat-revente : 20,7%  
Surfaces : 302,0 ha

Nombre d'emplois : 100 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 105 K€  
Nb emplois / entreprise : 12,4 ETP

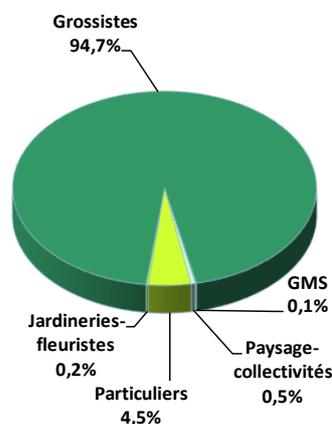
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## 6. Evolutions, projets et problématiques de développement

Les tableaux qui suivent présentent les réponses des producteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté concernant leurs projets pour les années à venir, ainsi que les pistes qu'ils jugent plus ou moins pertinentes pour le développement de la filière et de ses entreprises.

### Des difficultés rencontrées pour les transmissions d'entreprises

Interrogés sur la question de leur succession, les chefs d'entreprises ayant répondu mentionnent les perspectives suivantes :

- 47 % des répondants indiquent envisager un arrêt ou une transmission de l'entreprise dans les 3 prochaines années, contre seulement 34 % au niveau national ;
- Parmi les répondants envisageant un arrêt d'activité, plus de la moitié (58 %) indique une cessation pour cause de retraite, et un quart pour une vente à des tiers ;
- Parmi les chefs d'entreprises de plus de 55 ans, seulement 21 % déclarent avoir assuré leur succession ;
- Plus des deux tiers (67 %) des chefs d'entreprise déclarent rencontrer de difficultés pour la transmission de leur entreprise, faute de repreneurs principalement.

Une large majorité des professionnels confrontés à des difficultés de transmission manifestent un intérêt à être conseillés financièrement (86 % des répondants), juridiquement (85 %) et/ou à bénéficier de plateformes d'échanges d'expériences (75 %).

Question : Envisagez-vous un arrêt ou une transmission de votre entreprise dans les 3 prochaines années, pour quel motif ?

Réponses	%
<b>Non</b>	<b>53 %</b>
<b>Oui, dont</b>	<b>47 %</b>
Transmission familiale	6 %
Cessation pour cause de retraite	27 %
Vente à des tiers	12 %
Cessation pour motifs économiques	2 %

### Des perspectives d'évolution limitées par rapport à la filière française

Questionnés sur les projets d'évolution de leur activité et en matière d'investissement, les chefs d'entreprises ont fourni les réponses suivantes :

Quelles perspectives d'évolution de votre production voyez-vous sur les 3 prochaines années ?

	Evolution de la production ?	Evolution du positionnement marché ?	Projets d'investissements matériels ?
<b>Oui</b>	28 %	9 %	31 %
<b>Non</b>	72 %	91 %	69 %

Seuls 28 % des répondants envisagent une évolution de leur production, contre 36 % au niveau national. Il s'agit, pour ces entreprises, de diversifications (maraîchage, développement de l'agriculture biologique et/ou de l'agriculture raisonnée), et/ou d'une évolution, à la hausse ou à la baisse, des volumes produits et des surfaces en culture.

Les répondants sont seulement 31% (contre 51% au niveau national) à déclarer envisager d'investir dans les 3 ans, principalement dans du matériel de production (serres, irrigation, chambre froide, etc.) et de manutention.

A la question de l'évolution de leur positionnement marché, 9 % des répondants (contre 19 % au niveau national) déclarent envisager une évolution. Cette évolution concerne en particulier le développement de la vente directe et la livraison en point de vente, et le ralentissement des ventes sur les marchés dans un contexte sanitaire incertain lié à la crise COVID-19.

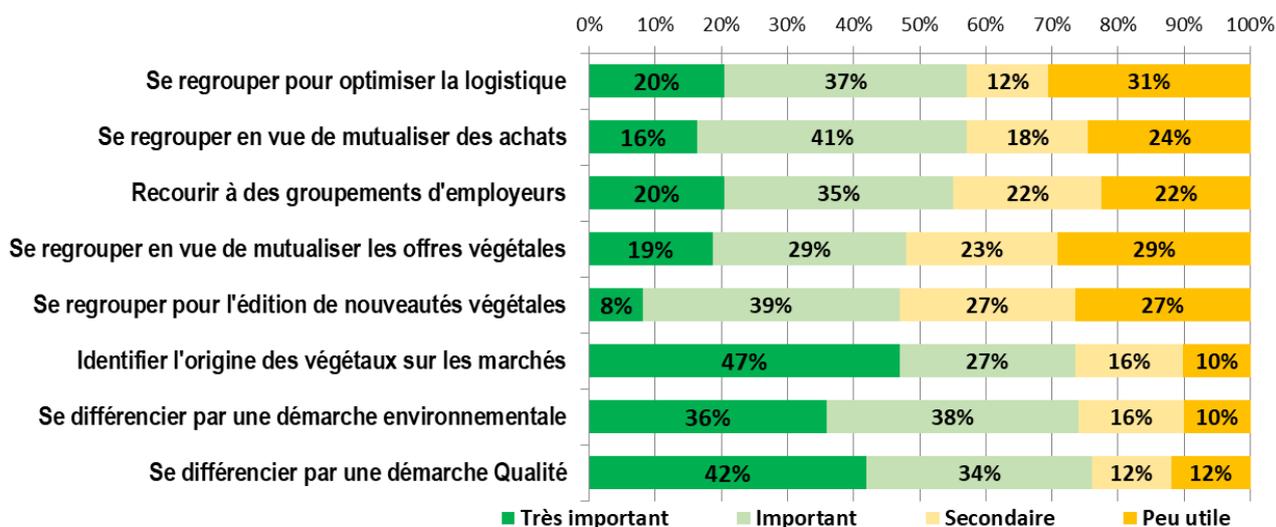
Les réponses des producteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté soulignent la fragilité de la population d'entreprises, dominée par des petites exploitations de vente au détail ou vivant sur des marchés très locaux et dans un contexte de cessations d'activités attendues pour près de la moitié des opérateurs à l'horizon 2023.

### Des actions collectives pour mieux suivre l'évolution de la demande et développer l'identification de l'origine des produits

Le questionnaire 2020 intègre des questions sur le point de vue des professionnels sur des propositions d'actions collectives susceptibles d'améliorer la situation des producteurs, en termes de compétitivité et de positionnement marché.

**Sur l'axe compétitivité**, les propositions jugées importantes ou très importantes par plus de 70 % des répondants en région Bourgogne-Franche-Comté sont les démarches Qualité, l'identification de l'origine des végétaux et des démarches environnementales. A l'inverse, les actions de regroupement logistique et de mutualisation des offres végétales sont considérées comme peu utiles par respectivement 31 % et 29 % des répondants.

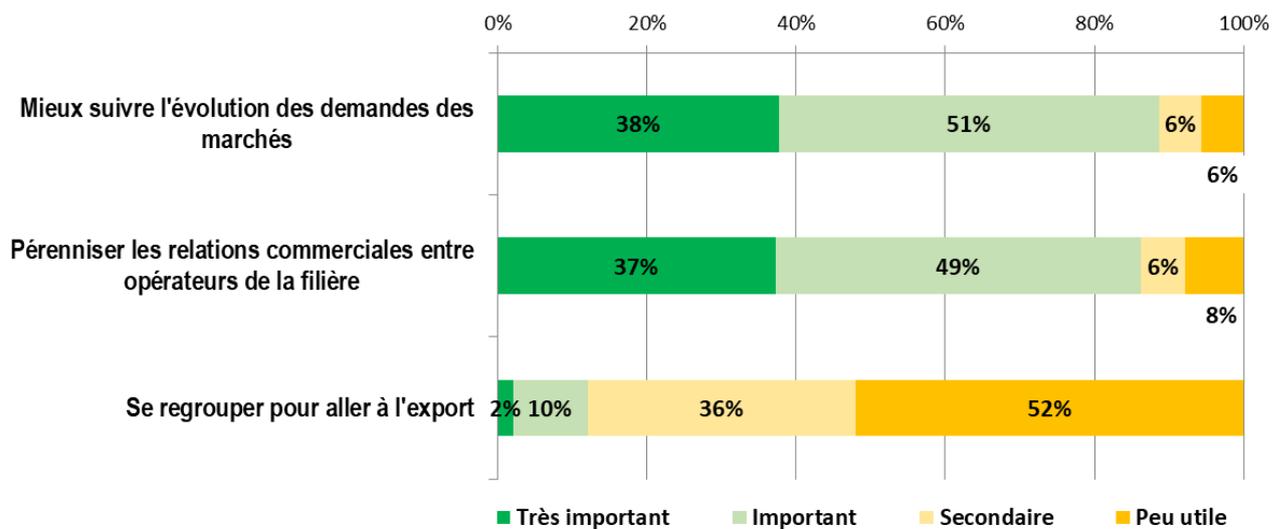
Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer la compétitivité de la filière ?



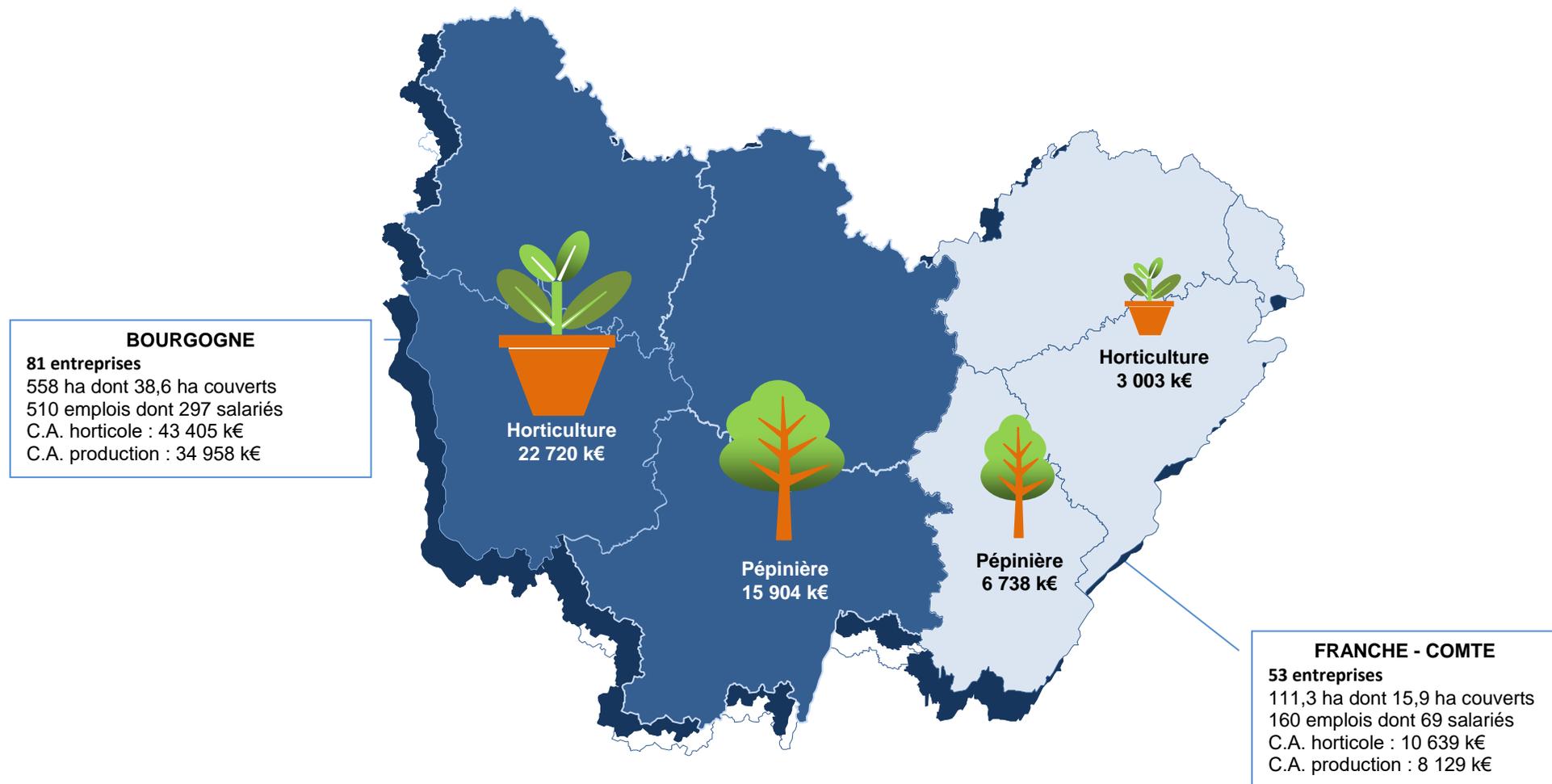
**Sur l'axe positionnement marché**, les professionnels mettent en avant les problématiques collectives suivantes (voir graphique page suivante) :

- Un meilleur suivi de l'évolution des demandes des marchés, jugée importante ou très importante pour 89 % des répondants, contre 91 % au niveau national ;
- La pérennisation des relations commerciales entre les opérateurs de la filière, estimée importante ou très importante par 86 % des répondants (88 % au niveau national) ;
- Le regroupement pour un positionnement à l'export suscite peu d'intérêt de la part des répondants, qui jugent la démarche secondaire (36 %) voire peu utile (52 %).

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer le positionnement de la production française sur les marchés ?



## 7. Répartition régionale de la production



Horticulture = Plantes en pots, plantes à massifs et vivaces (y compris jeunes plants)  
Pépinière = Plantes de pépinière ornementale, fruitière et forestière (y compris jeunes plants) et bulbes  
Les productions autres : plants maraichers, plantes aquatiques... ne sont pas figurées

## 7. Annexes : tableaux régionaux

Les pages suivantes présentent les données détaillées pour les ex-régions Bourgogne et Franche-Comté, sous formes de deux fiches par région :

- La première présente les résultats 2019 de chaque région, en proportion de l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté pour le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires horticole ;
- La seconde, compare pour une région donnée les résultats 2019 à ceux de 2016, à champ courant. L'écart entre les deux années tient compte des disparitions d'entreprises survenues dans l'intervalle.

**Bourgogne-Franche-Comté : Résultats 2019 - en référence à l'ensemble région Bourgogne-Franche-Comté**

Observatoire de l'horticulture et des pépinières			
Résultats 2019 - enquête 2020			
<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b>			
<b>Principaux indicateurs économiques</b>			
Nombre d'entreprises	<b>134</b>	% / ensemble de référence	<b>100,0%</b>
C.A. horticole cumulé (1000 €)	<b>54 043</b>	C.A. horticole moyen (1000 €)	403
C.A. production cumulé (1000 €)	<b>43 087</b>	C.A. production moyen (1000 €)	322
Part du négoce (en % du CA total)	20%	% du C.A. de prod. de référence	<b>100,0%</b>
C.A. production /hectare (€)	64 376	C.A. horticole / ETP (€)	80 767
<b>Surfaces de production</b>			
Surface totale (ha)	669,3	% de la surface de référence	100%
Surface en pleine terre (ha)	574,2	Surface en conteneurs (ha)	40,6
Surface couverte en serres (ha)	41,8	Surface couverte en tunnels (ha)	12,7
Surfaces en serres verre	20,1	Surfaces en serres plastique	21,8
<b>Emplois</b> (*) y.c. chefs d'entreprises			
Emplois totaux (ETP) (*)	<b>669</b>	Part / emploi horticole de référence	100%
Dont salariés permanents (ETP)	366	Part / emploi salarié de référence	100%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,0	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,0
<b>Répartition des ventes par produit</b>			
<b>Produits</b>	<b>%</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>	<b>—</b>
Plantes en pots	20,3%	10 980	—
Plantes à massifs	28,0%	15 153	—
Jeunes plants de plantes en pots	0,1%	33	—
Jeunes plants de plantes à massifs	0,2%	109	—
Plantes de pépinière	19,3%	10 449	—
Jeunes plants de pépinière	15,6%	8 412	—
Vivaces et aromatiques	5,9%	3 183	—
Fleurs coupées	1,7%	910	—
Bulbes	0,1%	47	—
Autres	8,8%	4 767	—
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>54 043</b>	<b>—</b>
<b>Répartition géographique des ventes</b>			
	<b>%</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>	<b>—</b>
Locales (10 km)	32,7%	17 695	—
Régionales (200 km)	53,4%	28 851	—
France (au delà de 200 km)	12,2%	6 593	—
Ventes intra Union Européenne	1,4%	781	—
Export sur Pays tiers	0,2%	123	—
<b>Répartition des ventes par circuit</b>			
Particuliers	37,4%	GMS	4,1%
Grossistes	22,8%	Producteurs	3,4%
Fleuristes	2,4%	Entreprises de Paysage	5,0%
Jardineries	18,5%	Collectivités	6,0%
VPC et internet	0,50%		

## Bourgogne-Franche-Comté : Evolution 2016 – 2019

### Observatoire de l'horticulture et des pépinières Evolutions à champ courant - 2013-2019

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Principaux indicateurs économique	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	134	155	188	-17,6%	-5,9%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	54 043	62 114	61 718	0,6%	0,2%
Part du négoce (en % du CA total)	20,3%	8,8%	11,8%	-25,2%	-8,4%
C.A. production cumulé (1000 €)	43 087	56 634	54 435	4,0%	1,3%
C.A. production /hectare (€)	64 376	66 481	57 564	15,5%	5,2%
C.A. horticole moyen (1000 €)	403	401	328	22,1%	7,4%
C.A. production moyen (1000 €)	322	365	290	26,2%	8,7%
C.A. horticole / ETP (€)	80 767	87 555	73 187	19,6%	6,5%
Surfaces de production	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	669	852	946	-9,9%	-3,3%
Surface en pleine terre (ha)	574	760	845	-10,1%	-3,4%
Surface en conteneurs (ha)	41	42	47	-10,8%	-3,6%
Surface couverte en tunnels (ha)	13	15	17	-7,8%	-2,6%
Surface couverte en serres (ha)	42	35	37	-3,8%	-1,3%
Emplois	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	669	709	843	-15,9%	-5,3%
Dont salariés permanents (ETP)	366	355	126	182,2%	60,7%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,0	4,6	4,5	2,0%	0,7%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,00	0,83	0,89	-6,6%	-2,2%
Répartition des ventes par produit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Produits	Valeur (1000 €)			%	
Plantes en pots	10 980	9 185	9 661	-4,9%	-1,6%
Plantes à massifs	15 153	14 609	18 396	-20,6%	-6,9%
Jeunes plants de plantes en pots	33	278	3	8736,3%	2912,1%
Jeunes plants de plantes à massifs	109	213	213	0,0%	0,0%
Plantes de pépinière	10 449	22 433	21 970	2,1%	0,7%
Jeunes plants de pépinière	8 412	7 732	3 543	118,2%	39,4%
Vivaces et aromatiques	3 183	2 467	2 913	-15,3%	-5,1%
Fleurs coupées	910	803	746	7,6%	2,5%
Bulbes	47	27	14	88,0%	29,3%
Autres	4 767	4 367	4 258	2,6%	0,9%
<b>Total</b>	<b>54 043</b>	<b>62 114</b>	<b>61 718</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,2%</b>
Répartition géographique des vente	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Zones de commercialisation	Valeur (1000 €)			%	
Locales (10 km)	17 695	17 626	30 477	-42,2%	-14,1%
Régionales (200 km)	28 851	24 036	23 881	0,6%	0,2%
France (au delà de 200 km)	6 593	13 465	6 702	100,9%	33,6%
Ventes intra Union Européenne	781	6 882	555	1141,1%	380,4%
Export sur Pays tiers	123	104	103	0,1%	0,0%
Répartition des ventes par circuit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	20 461	19 646	22 929	-14,3%	-4,8%
Grossistes	12 336	6 459	5 158	25,2%	8,4%
Fleuristes	1 271	1 485	1 776	-16,4%	-5,5%
Jardineries	9 977	8 555	10 220	-16,3%	-5,4%
GMS	2 229	1 356	1 399	-3,1%	-1,0%
Producteurs	1 816	18 480	14 040	31,6%	10,5%
Entreprises de Paysage	2 713	2 410	2 395	0,6%	0,2%
Collectivités	3 241	3 723	3 483	6,9%	2,3%

## Observatoire de l'horticulture et des pépinières

Résultats 2019 - enquête 2020

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**  
 Bourgogne

**Principaux indicateurs économiques**

Nombre d'entreprises	<b>81</b>	% / ensemble de référence	<b>60,4%</b>
C.A. horticole cumulé (1000 €)	<b>43 405</b>	C.A. horticole moyen (1000 €)	536
C.A. production cumulé (1000 €)	<b>34 958</b>	C.A. production moyen (1000 €)	432
Part du négoce (en % du CA total)	19%	% du C.A. de prod. de référence	<b>81,1%</b>
C.A. production /hectare (€)	62 648	C.A. horticole / ETP (€)	85 183

**Surfaces de production**

Surface totale (ha)	558,0	% de la surface de référence	83%
Surface en pleine terre (ha)	485,2	Surface en conteneurs (ha)	34,2
Surface couverte en serres (ha)	29,9	Surface couverte en tunnels (ha)	8,7
Surfaces en serres verre	14,8	Surfaces en serres plastique	15,1

**Emplois**

(\*) y.c. chefs d'entreprises

Emplois totaux (ETP) (*)	<b>510</b>	Part / emploi horticole de référence	76%
Dont salariés permanents (ETP)	297	Part / emploi salarié de référence	81%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	6,3	Nombre moyen d'ETP/hectare	0,9

**Répartition des ventes par produit**

Produits	%	Valeur (1000 €)	
Plantes en pots	18,6%	8 062	-
Plantes à massifs	28,3%	12 266	-
Jeunes plants de plantes en pots	0,1%	33	-
Jeunes plants de plantes à massifs	0,3%	109	-
Plantes de pépinière	17,3%	7 501	-
Jeunes plants de pépinière	19,4%	8 404	-
Vivaces et aromatiques	5,2%	2 250	-
Fleurs coupées	1,3%	579	-
Bulbes	0,0%	0	-
Autres	9,7%	4 201	-
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>43 405</b>	-

**Répartition géographique des ventes**

	%	Valeur (1000 €)	
Locales (10 km)	24,5%	10 623	-
Régionales (200 km)	59,1%	25 635	-
France (au delà de 200 km)	14,7%	6 365	-
Ventes intra Union Européenne	1,8%	781	-
Export sur Pays tiers	0,0%	0	-

**Répartition des ventes par circuit**

Particuliers	31,3%	GMS	4,8%
Grossistes	27,0%	Producteurs	3,9%
Fleuristes	1,5%	Entreprises de Paysage	3,6%
Jardineries	22,5%	Collectivités	5,3%
VPC et internet	0,04%		

## Observatoire de l'horticulture et des pépinières

Evolutions à champ courant - 2013-2019

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

## Bourgogne

Principaux indicateurs économiques	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	81	97	118	-16,5%	-5,5%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	43 405	37 564	35 807	15,5%	5,2%
Part du négoce (en % du CA total)	19,5%	9,2%	12,1%	112,6%	37,5%
C.A. production cumulé (1000 €)	34 958	34 125	31 492	2,4%	0,8%
C.A. production /hectare (€)	62 648	60 083	49 246	4,3%	1,4%
C.A. horticole moyen (1000 €)	536	387	303	38,4%	12,8%
C.A. production moyen (1000 €)	432	352	267	22,7%	7,6%
C.A. horticole / ETP (€)	85 183	72 473	60 968	17,5%	5,8%
Surfaces de production	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	558	568	639	-1,8%	-0,6%
Surface en pleine terre (ha)	485	497	565	-2,4%	-0,8%
Surface en conteneurs (ha)	34	34	35	2,1%	0,7%
Surface couverte en tunnels (ha)	9	10	11	-14,9%	-5,0%
Surface couverte en serres (ha)	30	27	28	9,9%	3,3%
Emplois	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	510	518	587	-1,7%	-0,6%
Dont salariés permanents (ETP)	297	275	78	8,0%	2,7%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	6,3	5,3	5,0	17,7%	5,9%
Nombre moyen d'ETP/hectare	0,91	0,91	0,92	0,1%	0,0%
Répartition des ventes par produit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
<b>Produits</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>				
Plantes en pots	8 062	6 061	6 478	33,0%	11,0%
Plantes à massifs	12 266	11 289	13 129	8,7%	2,9%
Jeunes plants de plantes en pots	33	278	3	-88,0%	-29,3%
Jeunes plants de plantes à massifs	109	213	77	-	-
Plantes de pépinière	7 501	6 290	6 015	19,2%	6,4%
Jeunes plants de pépinière	8 404	7 724	3 347	8,8%	2,9%
Vivaces et aromatiques	2 250	1 740	2 607	29,3%	9,8%
Fleurs coupées	579	386	337	50,1%	16,7%
Bulbes	-	-	-	-	-
Autres	4 201	3 585	3 813	17,2%	5,7%
<b>Total</b>	<b>43 405</b>	<b>37 564</b>	<b>35 807</b>	<b>15,5%</b>	<b>5,2%</b>
Répartition géographique des ventes	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
<b>Zones de commercialisation</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>				
Locales (10 km)	10 623	9 539	11 891	11,4%	3,8%
Régionales (200 km)	25 635	21 672	18 011	18,3%	6,1%
France (au delà de 200 km)	6 365	5 581	5 523	14,0%	4,7%
Ventes intra Union Européenne	781	772	382	1,2%	0,4%
Export sur Pays tiers	-	-	-	-	-
Répartition des ventes par circuit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	13 625	12 274	13 605	11,0%	3,7%
Grossistes	11 713	5 444	4 299	115,1%	38,4%
Fleuristes	631	852	986	-25,9%	-8,6%
Jardineries	9 755	8 246	9 379	18,3%	6,1%
GMS	2 100	1 321	1 254	59,0%	19,7%
Producteurs	1 703	5 134	2 420	-66,8%	-22,3%
Entreprises de Paysage	1 578	1 344	1 554	17,4%	5,8%
Collectivités	2 299	2 850	2 193	-19,3%	-6,4%

## Observatoire de l'horticulture et des pépinières

Résultats 2019 - enquête 2020

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**  
 Franche Comte

**Principaux indicateurs économiques**

Nombre d'entreprises	<b>53</b>	% / ensemble de référence	<b>39,6%</b>
C.A. horticole cumulé (1000 €)	<b>10 639</b>	C.A. horticole moyen (1000 €)	201
C.A. production cumulé (1000 €)	<b>8 129</b>	C.A. production moyen (1000 €)	153
Part du négoce (en % du CA total)	24%	% du C.A. de prod. de référence	<b>18,9%</b>
C.A. production /hectare (€)	73 042	C.A. horticole / ETP (€)	66 666

**Surfaces de production**

Surface totale (ha)	111,3	% de la surface de référence	17%
Surface en pleine terre (ha)	89,0	Surface en conteneurs (ha)	6,4
Surface couverte en serres (ha)	11,9	Surface couverte en tunnels (ha)	4,0
Surfaces en serres verre	5,2	Surfaces en serres plastique	6,7

**Emplois**

(\*) y.c. chefs d'entreprises

Emplois totaux (ETP) (*)	<b>160</b>	Part / emploi horticole de référence	24%
Dont salariés permanents (ETP)	69	Part / emploi salarié de référence	19%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	3,0	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,4

**Répartition des ventes par produit**

Produits	%	Valeur (1000 €)	
Plantes en pots	27,4%	2 918	-
Plantes à massifs	27,1%	2 887	-
Jeunes plants de plantes en pots	0,0%	0	-
Jeunes plants de plantes à massifs	0,0%	0	-
Plantes de pépinière	27,7%	2 948	-
Jeunes plants de pépinière	0,1%	8	-
Vivaces et aromatiques	8,8%	933	-
Fleurs coupées	3,1%	331	-
Bulbes	0,4%	47	-
Autres	5,3%	566	-
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>10 639</b>	-

**Répartition géographique des ventes**

	%	Valeur (1000 €)	
Locales (10 km)	66,5%	7 072	-
Régionales (200 km)	30,2%	3 216	-
France (au delà de 200 km)	2,1%	228	-
Ventes intra Union Européenne	0,0%	0	-
Export sur Pays tiers	1,2%	123	-

**Répartition des ventes par circuit**

Particuliers	61,9%	GMS	1,2%
Grossistes	5,9%	Producteurs	1,1%
Fleuristes	6,0%	Entreprises de Paysage	10,7%
Jardineries	2,1%	Collectivités	8,9%
VPC et internet	2,37%		

Franche-Comté : Evolution 2016 – 2019

Observatoire de l'horticulture et des pépinières  
Evolutions à champ courant - 2013-2019

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**  
Franche Comte

Principaux indicateurs économiques	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	53	58	70	-8,6%	-2,9%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	10 639	24 549	25 910	-56,7%	-18,9%
Part du négoce (en % du CA total)	23,6%	8,3%	11,5%	183,8%	61,3%
C.A. production cumulé (1000 €)	8 129	22 509	22 942	-63,9%	-21,3%
C.A. production /hectare (€)	73 042	79 280	74 941	-7,9%	-2,6%
C.A. horticole moyen (1000 €)	201	423	370	-52,6%	-17,5%
C.A. production moyen (1000 €)	153	388	328	-60,5%	-20,2%
C.A. horticole / ETP (€)	66 666	128 464	101 225	-48,1%	-16,0%
Surfaces de production	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	111	284	306	-60,8%	-20,3%
Surface en pleine terre (ha)	89	263	280	-66,1%	-22,0%
Surface en conteneurs (ha)	6	8	12	-20,3%	-6,8%
Surface couverte en tunnels (ha)	4	5	6	-23,5%	-7,8%
Surface couverte en serres (ha)	12	8	9	45,9%	15,3%
Emplois	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	160	191	256	-16,5%	-5,5%
Dont salariés permanents (ETP)	69	80	48	-13,8%	-4,6%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	3,0	3,3	3,7	-8,6%	-2,9%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,43	0,67	0,84	113,0%	37,7%
Répartition des ventes par produit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
<b>Produits</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>				
Plantes en pots	2 918	3 124	3 182	-6,6%	-2,2%
Plantes à massifs	2 887	3 321	5 267	-13,1%	-4,4%
Jeunes plants de plantes en pots	-	-	-	-	-
Jeunes plants de plantes à massifs	-	-	135	-	-
Plantes de pépinière	2 948	16 143	15 954	-81,7%	-27,2%
Jeunes plants de pépinière	8	8	196	5,1%	1,7%
Vivaces et aromatiques	933	727	306	28,3%	9,4%
Fleurs coupées	331	418	410	-20,7%	-6,9%
Bulbes	47	27	14	73,4%	24,5%
Autres	566	782	445	-27,5%	-9,2%
<b>Total</b>	<b>10 639</b>	<b>24 549</b>	<b>25 910</b>	<b>-56,7%</b>	<b>-18,9%</b>
Répartition géographique des ventes	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
<b>Zones de commercialisation</b>	<b>Valeur (1000 €)</b>				
Locales (10 km)	7 072	8 087	18 586	-12,6%	-4,2%
Régionales (200 km)	3 216	2 364	5 870	36,0%	12,0%
France (au delà de 200 km)	228	7 884	1 179	-97,1%	-32,4%
Ventes intra Union Européenne	-	6 111	172	-100,0%	-33,3%
Export sur Pays tiers	123	104	103	19,2%	6,4%
Répartition des ventes par circuit	2019	2016	2013	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	6 835	7 033	9 324	-2,8%	-0,9%
Grossistes	623	1 015	859	-38,6%	-12,9%
Fleuristes	640	632	790	1,2%	0,4%
Jardineries	222	309	840	-28,2%	-9,4%
GMS	129	35	145	266,2%	88,7%
Producteurs	113	13 346	11 620	-99,2%	-33,1%
Entreprises de Paysage	1 135	1 066	842	6,4%	2,1%
Collectivités	942	873	1 290	8%	2,6%



## LES ÉTUDES

Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales / Bourgogne-Franche-Comté (Données 2019)  
**édition février 2021**

Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : AND International  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial  
ISSN :

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR

  
FranceAgriMer  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER